

## Élaboration du budget communal

### Pré-requis

Avoir suivi la formation « comprendre le budget » ou avoir des connaissances sur le budget et le compte financier unique de la commune.

Dans un contexte contraint et incertain, les collectivités locales doivent cheminer sur une voie étroite qui impose une maîtrise de la matière financière et des choix de gestion. Aussi, chaque année se pose la question de la prévision des recettes et dépenses de la commune. L'ensemble de ces éléments financiers se retrouve dans le budget de la commune.

Par conséquent, la réponse au contexte de raréfaction de la ressource publique ne portera pas seulement sur le montant des économies que les collectivités peuvent réaliser mais sur la question de savoir comment et où les réaliser ? L'adéquation objectifs/moyens est au cœur de la réflexion budgétaire.

### Objectifs

- Comprendre les composantes et les mécanismes budgétaires
- Appréhender les logiques financières d'une collectivité locale
- Comprendre la méthodologie pour travailler à partir des données financières de sa collectivité

### Contenu

Rappels (contenu formation « comprendre le budget »)

- Les acteurs
- Les principes budgétaires
- La structure du budget
- Le cadre comptable
- Les opérations réelles et les opérations d'ordre

Les étapes préparatoires d'un budget local

- Le débat d'orientation budgétaire (DOB/ROB)
- La collecte des informations auprès de l'État
- La collecte des informations par les services de l'ordonnateur
- La définition des restes à réaliser
- La définition des rattachements

.../...

Toute autre utilisation, reproduction, diffusion, publication ou retransmission du contenu est strictement interdite sans l'autorisation écrite du détenteur des droits d'auteur.

ASSOCIATION DES MAIRES ET PRÉSIDENTS DE COMMUNAUTÉS DE VENDÉE

Maison des Communes de la Vendée

65 rue Kepler – CS 60239 – 85006 La Roche-sur-Yon cedex

Tél. : 02 53 33 01 39 – e-mail : asso.maires@cdg85.fr

www.maisondescommunes85.fr

*Notre mission,  
faciliter  
les vôtres !*

La construction du budget

- La section de fonctionnement
- L'évaluation de l'épargne brute
- La capacité de la commune à investir
- La section d'investissement
- Les règles d'affectation du résultat
- Les opérations à réaliser et les contrôles à opérer
- L'équilibre réel du budget

## Méthodes pédagogiques

Vous devez **apporter les maquettes officielles de votre dernier Compte financier unique (annexes incluses) voté et de votre dernier Budget Primitif voté**. Ainsi, sur la base de ces documents le jour de la formation, vous travaillerez sur le compte financier unique et le budget de votre collectivité à partir de vos propres documents.

- Présentation par Powerpoint, documents supports (Compte financier unique et Budget Primitif de la collectivité)
- Remise du document aux participants